

# Conférence du désarmement

4 septembre 2014  
Français  
Original: russe et espagnol

**Lettre datée du 3 septembre 2014, adressée au Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement par le Chargé d'affaires par intérim de la Fédération de Russie et par le Représentant permanent de Cuba, transmettant le texte de la déclaration commune signée par le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, M. Sergueï V. Lavrov, et par le Ministre des affaires étrangères de Cuba, M. Bruno Rodríguez Parrilla, le 11 juillet 2014 à La Havane, par laquelle la Fédération de Russie et Cuba déclarent qu'elles ne seront pas les premières à implanter des armes de quelque sorte que ce soit dans l'espace extra-atmosphérique**

Nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la déclaration commune de la Fédération de Russie et de la République de Cuba par laquelle nos deux pays déclarent qu'ils ne seront pas les premiers à implanter des armes de quelque sorte que ce soit dans l'espace extra-atmosphérique, qu'ont signée le 11 juillet 2014 le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, M. Sergueï V. Lavrov, et le Ministre des affaires étrangères de Cuba, M. Bruno Rodríguez Parrilla.

Nous vous saurions gré de faire le nécessaire pour que le texte de la présente lettre et de la déclaration commune qui lui est jointe soit publié et distribué comme document officiel de la Conférence du désarmement.

Le Chargé d'affaires par intérim  
de la Fédération de Russie  
(*Signé*) Rinat Zh. Alyautdinov

L'Ambassadeur  
Représentant permanent de Cuba  
(*Signé*) Anayansi **Rodríguez Camejo**

GE.14-15729 (F) 161014 171014



\* 1 4 1 5 7 2 9 \*

Merci de recycler



## **Déclaration commune de la Fédération de Russie et de la République de Cuba**

La Fédération de Russie et la République de Cuba,

**Constatant** l'importance que revêtent les activités spatiales en tant que facteurs majeurs de développement social, économique, scientifique et technologique des États, ainsi que le rôle que ces activités jouent dans le maintien de la sécurité nationale et internationale,

**Considèrent** que l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique devrait être conforme au droit international et s'effectuer pour le bien de tous les peuples, quel que soit le niveau de leur développement économique, scientifique ou technologique;

**Réaffirment** leur adhésion au principe consacré par l'Article 2 de la Charte des Nations Unies – selon lequel les États ont le devoir de s'abstenir, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, y compris dans le cadre des activités spatiales – et se fondent sur l'hypothèse que tous les États suivront rigoureusement cette règle de conduite;

**Soulignent** que l'adoption d'un traité international visant à prévenir la course aux armements et interdisant l'implantation et l'utilisation d'armes dans l'espace extra-atmosphérique constitue une priorité pour la communauté internationale;

**Déclarent** qu'elles ne seront pas les premières à déployer des armes de quelque sorte que ce soit dans l'espace extra-atmosphérique, et qu'elles feront tout leur possible pour empêcher que l'espace extra-atmosphérique ne devienne le théâtre d'affrontements militaires et pour assurer la sécurité des activités spatiales. La Fédération de Russie et la République de Cuba invitent les États dotés de capacités spatiales à suivre leur exemple.

**Fait** à La Havane, le 11 juillet 2014.

Pour la Fédération de Russie  
**S. V. Lavrov**

Pour la République de Cuba  
**B. Rodríguez Parrilla**

---